



L'égalité des genres dans le cinéma suisse 2015-2019

Publication de l'étude mandatée par l'OFC¹

Contexte : depuis 2016, l'OFC a pris différentes mesures en faveur de l'égalité entre les genres dans le cinéma suisse². Il a notamment coordonné la standardisation à l'échelon national de différents relevés statistiques dans le but de montrer, grâce à une étude exhaustive, où en est l'égalité des sexes dans le cinéma suisse. Mandatée par l'OFC en 2020, cette étude est maintenant disponible.

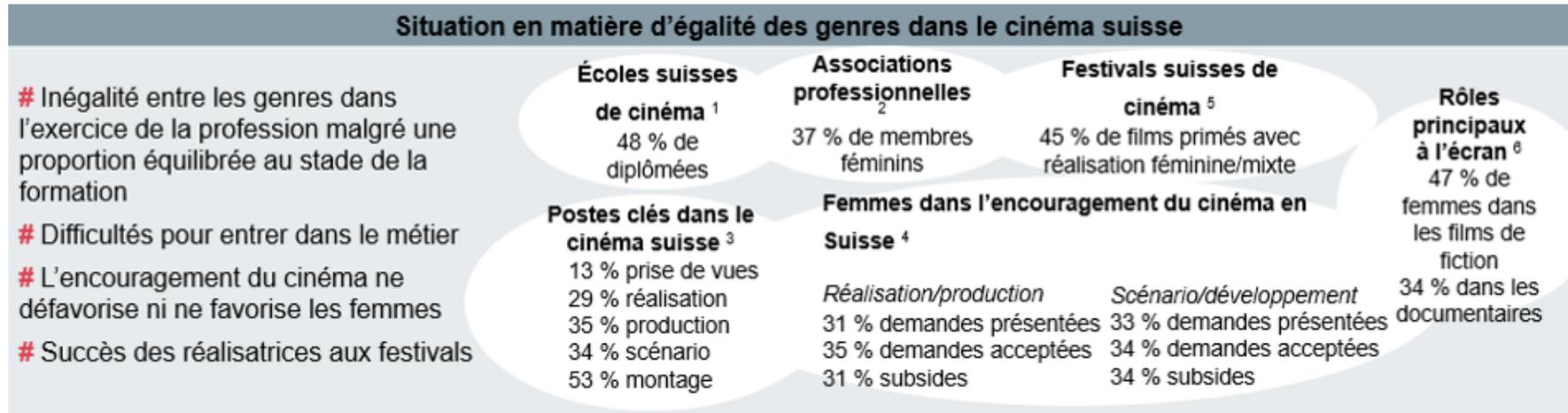
Données statistiques et méthode : l'analyse quantitative des données examine à l'aide des données secondaires disponibles la répartition des genres dans la formation, le monde professionnel, l'encouragement du cinéma, ainsi que sous l'angle de l'exploitation des films et du succès des films. L'étude s'appuie notamment sur les résultats de l'enquête « Gender map » de l'OFC. Par des interviews avec des cinéastes, des expertes et des experts, l'analyse approfondie cherche à répondre à la question de savoir pourquoi la proportion de femmes est moins élevée dans le cinéma professionnel suisse qu'au niveau de la formation, et quelles seraient les mesures permettant de maintenir la proportion de femmes à un niveau aussi élevé après la formation.

Résultats de l'étude : l'étude donne des enseignements tirés de l'analyse quantitative et de l'analyse approfondie (champ grisé dans le graphique ci-dessous), présente ensuite des facteurs pouvant expliquer les disparités existantes (champ en rouge du graphique), et recommande enfin des mesures susceptibles d'améliorer l'égalité des genres dans le cinéma suisse (champ en vert du graphique).

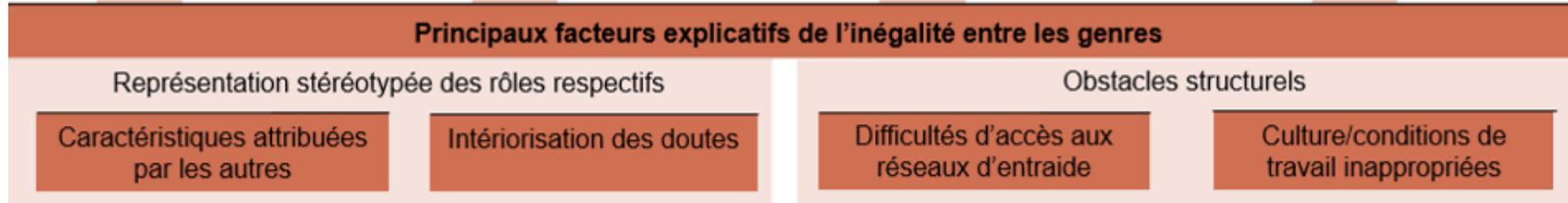
¹ Müller Franziska ; Hertig Vera ; Thorshaug Kristin ; Prinzing Oliver (2021) : L'égalité des genres dans le cinéma suisse, rapport à l'intention de l'OFC, Interface Politikstudien Forschung Beratung, Lucerne/Lausanne.

² Informations complémentaires, cf : [La question du genre dans l'encouragement du cinéma \(admin.ch\)](#)

Enseignements des analyses



Facteurs explicatifs



Mesures recommandées



Prochaines étapes : l'OFC a mis en œuvre quelques-unes des mesures proposées dès 2019. C'est ainsi que les frais pour la prise en charge des enfants et de proches dépendants sont imputables dans le budget de la réalisation d'un film. Les institutions soutenues par l'OFC doivent apporter la preuve qu'elles respectent l'égalité des salaires, et l'OFC ne cesse de travailler à l'amélioration et à l'élargissement des bases de données qui seront utilisées dans les études à venir. L'OFC procédera à une évaluation détaillée des propositions de mesures et décidera des prochaines étapes visant à améliorer l'égalité des chances avec les associations professionnelles, des institutions comme FOCAL, les institutions de soutien au cinéma, la SRG-SSR, les écoles de cinéma et les autres acteurs du cinéma suisse.

Autres liens à consulter : publication complète (en allemand), présentation PowerPoint des résultats les plus significatifs (DE, FR, IT, EN), résumé (DE, FR, IT, EN) et présentation vidéo de l'étude en anglais :

[La question du genre dans l'encouragement du cinéma \(admin.ch\)](#)

Contact : Jela Skerlak, collaboratrice scientifique Eurimages et Diversity, section Cinéma, Office fédéral de la culture, tél. +41 58 463 12 91, courriel : jela.skerlak@bak.admin.ch.

Locarno, 5 août 2021